



PARTENAIRES

Le bulletin d'information de l'association le Partenariat

n°77 - Février 2020

Meilleurs vœux 2020 !



Edito

Cher·e·s Ami·e·s,

Le Conseil d'Administration et tous les membres du Partenariat se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour vous et votre famille.

Que cette nouvelle année réponde à nos souhaits d'un monde solidaire et habitable !

2019 nous a fait prendre conscience de l'urgence de la situation du climat. 2020 doit confirmer notre engagement prioritaire dans la lutte contre les changements climatiques.

Meilleurs vœux également pour vos activités professionnelles.

Après une année de réflexion et de concertation sur la stratégie du Partenariat et sur son plan d'action dans les cinq ans à venir, 2020 verra déjà une forte croissance.

Le développement du Partenariat doit aboutir à sa stabilité et à sa pérennité pour le plus grand profit des bénéficiaires suivant les objectifs et le sens des missions que nous nous sommes fixées.

Nous souhaitons relever le nouveau défi d'un Partenariat plus solide plus efficace dans 5 ans.

Nous vous remercions de tout cœur pour votre engagement au service d'une aussi noble cause.

Bonne année et bonne santé !

Jean-Claude Pollefoort
Président

Le Partenariat à Lille

Le plan d'action pour l'année 2020 :

Le début de l'année 2020 marque le lancement du plan d'action 2020-2025 élaboré et adopté en 2019. Ce plan d'action a pour objectif de répondre aux exigences de développement et de pérennisation du Partenariat et des ses activités.

Il se focalise sur 3 axes principaux : renforcer l'impact et la qualité des interventions, renforcer les principaux partenaires locaux et renforcer les capacités institutionnelles de la structure

Pour l'année 2020, il s'agira d'abord de partager le plan d'action avec les salariés afin de veiller à la bonne compréhension des objectifs. Ce travail permettra de coordonner nos actions afin d'avancer dans la même direction.

Les premiers chantiers pour l'année 2020 concerneront :

- **Un dispositif de suivi-évaluation** permettant de mieux piloter les projet menés, d'améliorer les échanges avec l'équipe terrain et les partenaires et de mieux rendre compte des résultats des projets.
- **La recherche de nouvelles expertises** pouvant intégrer notre commission coopération et donc nous accompagner dans la mise en lace des projets de coopération internationale.
- **Une veille** sur les opportunités d'action dans de nouveaux pays.
- Renforcer la **culture partenariale** et réaliser une **cartographie des partenaires**.
- La hausse du **chiffre d'affaire**, l'amélioration de la **gestion financière** et l'augmentation des **fonds propres**.
- Le recrutement d'un **directeur** et de nouveaux **administrateurs**.
- La définition d'**objectifs personnels** dans le but de développer et responsabiliser les ressources humaines.



1er séminaire en présence des coordinateurs :

Dans le but de lancer le plan d'action précédemment présenté, Nicolas Dupuy (directeur technique et coordinateur au Sénégal), Nicolas Martin (coordinateur en Guinée), Aurélia Leclerc (coordinatrice au Maroc) et Samir Bouri (président de Solidarité Partenariat France-Maroc) étaient en mission à Lille fin janvier. En présence des membres du Conseil d'Administration et d'une partie des salariés à Lille, un séminaire a été organisé le jeudi 30 janvier pour échanger sur le plan d'action et partager la vision et les objectifs pour 2020.

Nouveau site internet pour le Partenariat :

Depuis la fin de mois de novembre 2019, le Partenariat a mis en ligne son nouveau site internet. Ce nouveau support a pour rôle de présenter l'ensemble des projets menés par le pôle « Coopération Internationale » (Sénégal, Maroc, Guinée) et par le pôle « Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale » au sein du Centre Gaïa.

Vous y trouverez, également, un espace « actualités » permettant de suivre l'avancée des projets et la vie de l'association. Une page dédiée aux partenaires recense l'ensemble des acteurs impliqués à nos côtés dans la réalisation des projets.

Enfin, un module vous permet de faire un don et de contribuer à nos actions.

Pour nous suivre ou nous soutenir, rendez-vous sur : www.lepartenariat.org



Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire

Le Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire (PAEMS) est mené au Sénégal, au Maroc et en Guinée avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD).



Les enjeux de la troisième phase du PAEMS

Après 6 ans d'intervention, cette troisième phase (2019 - 2021) ambitionne de créer des conditions favorables à une pérennisation des acquis du programme par les partenaires nationaux et régionaux en vue d'un changement d'échelle. Les principaux objectifs sont :

- La réalisation d'un plaidoyer en faveur de l'Eau, l'Hygiène et Assainissement (EHA) en milieu scolaire aux niveaux régional et national.
- La pérennisation des dispositifs de coordination et de pilotage en faveur de l'EHA dans les écoles.
- La formation des collectivités locales à l'utilisation des outils et à la réalisation de pack intégré dans les écoles (accès à l'eau, blocs sanitaires et clôture grillagée).
- Le renforcement de capacités des associations locales partenaires (associations de parents d'élèves) pour la généralisation des pratiques EHA au niveau des écoles.

L'implication des partenaires nationaux et régionaux dans les trois pays

Dans le but de partager la méthodologie du PAEMS avec les partenaires nationaux et régionaux et afin qu'ils deviennent les principaux acteurs de la mise en place de ce projet, le Partenariat implique entièrement ces partenaires dans la troisième phase du PAEMS. Voici les actions déjà mises en place dans cette logique :

Au Sénégal : Un atelier national sera organisé dans les mois à venir par le Ministère de l'Éducation sénégalais avec l'appui du Partenariat. Cet atelier aura pour but de :

- ⇒ **Présenter les résultats** du travail de capitalisation mené de 2012 à 2019 par les acteurs locaux dans la zone nord du Sénégal pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau, l'assainissement et l'environnement en milieu scolaire.
- ⇒ **Porter un plaidoyer** auprès des partenaires nationaux et régionaux de l'éducation en faveur de la poursuite et de l'amplification pour l'accès à l'eau, à l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire conformément aux orientations définies aux niveaux international et national.
- ⇒ **Installer un comité de pilotage national** pour la mise en œuvre et le suivi de la troisième phase d'intervention.

Au Maroc : Depuis 2018, l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation est partenaire du PAEMS au Maroc. C'est elle qui a identifié les trois provinces prioritaires pour la mise en place du PAEMS lors de la première année : Chichaoua, El Haouz, Essaouira. L'objectif est d'intervenir dans les 8 provinces de la région de Marrakech-Safi. C'est ensuite la collaboration avec les Directions Provinciales d'Éducation qui a permis d'identifier des écoles dont les besoins en Eau, Hygiène et Assainissement sont importants. Un partenariat avec l'Agence de l'eau de Marrakech-Tensift permet de réaliser un diagnostic territorial et la mise à jour des données et cartographie de l'accès à l'eau.

En Guinée : Le travail d'élaboration de statistiques en matière d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement a permis d'améliorer la connaissance des territoires et de faciliter la prise de décisions quant aux zones prioritaires pour une intervention du PAEMS. Ces statistiques vont permettre d'identifier les 12 communes d'intervention pour cette troisième phase d'intervention parmi les préfectures de Labé, Lélouma et Mali.

Des ateliers préfectoraux ont déjà été organisés à Labé et Mali pour présenter ces données ce qui a permis de sensibiliser les communes aux enjeux liés à l'amélioration des conditions d'accès à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les écoles. Le rôle du Partenariat est d'accompagner les communes dans la réalisation de diagnostics afin qu'elles identifient les écoles prioritaires pour une intervention.



Atelier préfectoral de Labé - Guinée

Les partenaires qui renouvellent leur soutien

De nombreux partenaires ont renouvelé leur soutien à la 3ème phase du PAEMS : les Agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Artois-Picardie, Adour-Garonne et Seine Normandie, l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieur, la Communauté d'Agglomération du Sicoval, la Commune de Sainghin en Mélantois, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, la Ville de Paris, la Ville de Creil, Bordeaux Métropole, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Métropole de Lyon et Eau du Grand Lyon. Nous tenons à remercier tous ces partenaires pour leur appui indispensable à la réalisation de ce programme.



L'Initiative Fleuve Sénégal : pour une approche territoriale concertée



Le bassin du fleuve Sénégal s'étend sur quatre pays : le Sénégal, le Mali, la Guinée et la Mauritanie. Historiquement riche, il a peu à peu été délaissé avec le développement des capitales des différents Etats qu'elle longe. Dans les années 1970, suite aux grandes sécheresses, les Etats s'entendent pour créer l'OMVS, Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal, afin de valoriser de manière intégrée et coordonnée le bassin.

Bien que peu homogène, le bassin du fleuve Sénégal dispose d'une certaine cohérence territoriale. Rural, il est polarisé par de petits centres urbains tout en restant connecté avec le reste du monde. Sa population est d'environ 3 500 000 personnes, dont 85% vivent à proximité du fleuve, et plus de la moitié a moins de 20 ans.

Si aujourd'hui le bassin est sous-valorisé, plusieurs organisations de la société civile, locales, nationales ou internationales, mènent des activités pour contribuer au développement durable et équitable de ce territoire. Certaines d'entre elles y interviennent depuis de nombreuses années, parfois sur des zones très spécifiques, de chaque côté du fleuve. Elles ont développé une expertise forte sur la connaissance et les enjeux de ces territoires, un réseau de partenaires important, des outils et méthodes sur différentes thématiques d'intervention. Plusieurs d'entre elles mènent des programmes en partenariat sur ces territoires.

Dans ce contexte, 6 Organisations Non Gouvernementales (ONG) françaises : Ados, AVSF, Geres, Grdr, Gret et le Partenariat, partageant des visions communes et aux modes d'intervention complémentaires, ont souhaité se rapprocher pour faciliter l'échange d'expériences et de pratiques, et favoriser la **mutualisation des interventions en concertation avec leurs partenaires locaux** (OMVS, ARD Saint Louis, collectivités locales, OP, etc.). Cette initiative traduit une volonté de ces organisations de **s'appuyer sur une approche territoriale dans leurs interventions pour en accroître la cohérence et les synergies**.

Elles se sont rencontrées à plusieurs reprises depuis 2017 pour apprendre à mieux se connaître, partager leur analyse du contexte et des enjeux et identifier les pistes de collaborations à court et à moyen terme. Un premier état des lieux des actions et des partenaires de ces organisations et un panorama partagé des enjeux de territoire ont déjà été réalisés. Un travail qui doit se poursuivre pour aboutir à une cartographie complexe articulant expertises, partenariat, références/outils et des partenaires locaux.



Réunion de l'Initiative Fleuve dans les locaux du Partenariat à Saint-Louis

Elles ont également mené une réflexion sur le fonctionnement de cet espace de concertation, la manière de le formaliser et d'inclure leurs partenaires locaux.

Des échanges qui doivent se poursuivre tout au long de l'année 2019 : élaboration d'une Charte commune, restitution des travaux aux partenaires locaux et financiers, organisation d'un atelier pour préparer la participation du groupe au Forum mondial de l'eau prévu à Dakar en 2021.



Lancement d'un nouveau programme de préservation de l'environnement et de soutien de la société civile :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le Partenariat a lancé le nouveau Programme d'Appui à la Gouvernance des Organisations de la Société Civile pour le Développement Durable (PAGODD) dans la Commune Urbaine de Labé en Guinée pour une durée de 3 ans.

Ce programme a vu le jour grâce au financement de l'Union européenne. Le projet sera porté par LE PARTENARIAT, la Commune Urbaine de Labé, l'ONG guinéenne Club des Amis du Monde (CAM) et le Conseil Préfectoral des OSC de Labé (CP-OSC).

Le programme aura pour objectif d'**améliorer les conditions de vie des communautés et des populations de la Commune Urbaine de Labé** à travers une gestion concertée et partagée entre les Organisations de la Société Civile (associations, ONG...) et la Commune Urbaine de Labé **en matière d'environnement**. Il permettra :

- De renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) travaillant sur les questions environnementales dans le périmètre de la Commune Urbaine de Labé.
- D'améliorer la collecte, le tri et la valorisation de certains déchets (déchets organiques, plastiques...).
- De mettre en place des actions respectueuses de l'environnement et de ses ressources naturelles.
- D'améliorer l'accès à l'hygiène des populations et la disponibilité des latrines dans les établissements communautaires tels que les écoles.
- De préserver le Sous-Bassin de Touri (retenue d'eau qui alimente la ville de Labé en eau potable).

Nous remercions l'Union européenne pour son appui dans la réalisation de ce programme ainsi que tous les partenaires qui nous accompagnent.



Sensibilisation des enfants à la préservation du sous-bassin de Touri



Vue de la Commune Urbaine de Labé



Emplacement du futur marché de Labé

Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères pour la coopération Sicoval / Labé

Dans le cadre de son appel à projet « solidarité pour les pays en développement », le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères a décidé d'accorder son soutien au Sicoval (communauté d'agglomération du Sud-Est Toulousain) dans son projet de coopération avec la Commune Urbaine de Labé. Cette subvention d'un montant de 13 250 € permettra l'appui institutionnel de la Commune Urbaine de Labé. Parmi les actions prévues :

- L'appui à la collecte des taxes locales
- La numérisation de l'Etat Civil
- Le renforcement de capacités de la nouvelle équipe communale
- L'appui à la gestion d'un marché hebdomadaire

Le Partenariat est chargé d'accompagner le Sicoval et la Commune Urbaine de Labé dans la réalisation de ces actions.



Programme d'Accès aux Énergies Renouvelables : construction d'une plateforme énergétique pour Mbiddi

Le village de Mbiddi, situé en zone rurale à plus de 200 km de Saint-Louis, a bénéficié de la construction et de l'installation d'une plateforme énergétique. Ce projet a permis :

- **La construction de bâtiments utilisant la technologie Voûte Nubienne** : ces bâtiments construits en terre crue, matériau particulièrement adapté au climat sahélien, accueilleront les activités économiques du village (couturiers, boulangers, commerçants, ateliers mécaniques...).
- **L'accès à l'électricité par l'installation de panneaux photovoltaïques** : une plateforme démonstrative solaire est mise en place. Elle est composée de panneaux solaires et de batteries destinées au stockage de l'électricité produite. Un groupe électrogène d'appoint pour les pics de consommation sera également installé. L'électricité produite permettra d'alimenter les appareils indispensables aux activités du village : frigos, ventilateurs, téléphones, éclairage, activités de menuiserie, de mécanique, de couture...



La plateforme énergétique construite à Mbiddi

Ces installations doivent permettre de créer de nouvelles opportunités de développement économique et de lutter contre le phénomène d'exode rural de cette zone géographique reculée.

La plateforme démonstrative servira d'exemple pour que le projet soit dupliqué dans d'autres villages n'ayant actuellement pas accès à l'électricité elle pourra être enrichie par l'installation de cuves de méthanisation permettant la production de biogaz.

Le Programme d'Accès aux Énergies Renouvelables (PAER) est co-piloté et supervisé par l'Agence Régionale de Développement (ARD) et reçoit l'appui technique de l'ONG GERES.

Nous remercions la Fondation EDF, l'Agence Française de Développement, la Région Hauts-de-France, ainsi que le SYDESL, les fondations Raja et Air Liquide, le Fonds de Dotation Watt for Change, le pôle MEDEE et la Ville de Lille pour leur soutien technique et financier qui permet la réalisation de ce projet !

1er forum des énergies renouvelables

L'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint-Louis a organisé, en lien avec Le Partenariat, le Geres, Enda Energie et la GIZ, la première édition du Forum Régional sur les énergies renouvelables **du 16 au 18 janvier 2020 à Saint-Louis au Sénégal**.

Ce forum avait pour objectif de **promouvoir les énergies renouvelables** dans la région de Saint-Louis afin de **favoriser le renforcement de la transition énergétique**, le **développement économique territorial** et la création d'**emplois au profit des jeunes**. Au programme de ce forum :

- Informer les collectivités territoriales et les acteurs locaux sur le cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'énergie.
- Présenter les expériences innovantes en énergies alternatives et réfléchir à une stratégie de mise à l'échelle.
- Présenter les enjeux de la transition énergétique et les opportunités de création d'emplois des jeunes.
- Mettre en relation les entreprises d'énergies renouvelables et les potentiels clients.
- Partager les mécanismes financiers adaptés et existants pour le développement des énergies renouvelables.



Forum des énergies renouvelables - Saint-Louis



Centre de formation et d'insertion professionnelle Diapalante : bilan de l'année 2019 et présentation des objectifs pour 2020

Créé en 2016 suite à un diagnostic sur le taux de chômage des jeunes de la Région de Saint-Louis, le Centre Diapalante a pour but de former puis d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'insertion professionnelle.

Le Centre Diapalante propose des formations aux métiers liés à l'environnement et au développement durable : **valorisation des déchets, habitat durable, protection de la biodiversité, énergies renouvelables, activités textiles, agriculture durable...**

Le Centre Diapalante propose également une formation d'alphabétisation.

En 2019, grâce, notamment, au **soutien financier de l'ambassade des Pays-Bas**, le Centre Diapalante a pu proposer des nombreuses formations. Voici un aperçu des résultats obtenus :

- ⇒ 39 jeunes maçons ont été accompagnés et/ou insérés
- ⇒ 2 formations d'alphabétisation ont été proposées à 29 jeunes
- ⇒ 20 jeunes ont suivi une formation de valorisation des déchets
- ⇒ 10 jeunes ont suivi une formation en artisanat d'art



Formation valorisation des déchets



Formation photovoltaïque

Pour l'année 2020, le Centre Diapalante a reçu le concours de plusieurs nouveaux partenaires :

- **La Fondation Eiffage** : ce soutien permettra d'intégrer 20 nouveaux jeunes au Centre Diapalante afin de leur proposer des formations et un accompagnement vers l'auto-entreprenariat.
- **L'ONG Acting For Life** : cet appui permettra d'accompagner 20 jeunes hommes et femmes vers des filières liées aux énergies renouvelables, à l'agriculture durable et à l'écoconstruction.
- **L'Ambassade de France au Sénégal** : cette aide est exclusivement destinée à la promotion de l'emploi des femmes vivant dans une situation difficile. 20 jeunes femmes seront accompagnées afin de favoriser leur émancipation.

Nous souhaitons, au Centre Diapalante, une bonne année 2020 et une pleine réussite de ses activités !

Projet de maraîchage et de petite agriculture :

En 2020, l'Association Diapalante poursuit son projet de création d'activités de maraîchage. Objectifs de ce projet :

- Former les jeunes aux pratiques agricoles et maraîchères pour leur permettre de trouver un emploi dans les sociétés d'agriculture de la région ou de créer leur propre exploitation.
- Mettre en œuvre des activités génératrices de revenus. Par la vente des produits cultivés, le Centre Diapalante pourra équilibrer son budget.

L'Association est actuellement à la recherche d'un terrain et de financements complémentaires pour pouvoir mener à bien ce projet.

Si vous souhaitez accompagner le développement de ce projet, vous pouvez faire un don au Partenariat ou nous contacter pour obtenir plus d'informations.



Formation maraîchage et agriculture durable



Maroc

Les activités de coopération menées au Maroc sont mises en place par **SPFM - Solidarité Partenariat France/Maroc**, filiale marocaine du Partenariat.



Gestion des déchets à Laaounate

La ville de Paris et le Sycotm, l'agence métropolitaine de traitement des déchets de Paris, ont apporté leur appui au projet de gestion, de collecte et de valorisation des déchets mené par le Partenariat à Laaounate au Maroc.

Réuni le 10 juillet 2019, le jury de l'appel à projets SOLIDAE (SOLidarité Internationale Déchets Assainissement Eau) de la Ville de Paris a décidé d'apporter une subvention de plus de 74 000 € au projet.

Le 28 novembre 2019, c'est au tour du bureau du Sycotm d'attribuer une subvention de 80 000 € pour ce même projet.

Ces subventions permettront de contribuer au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage d'El Aounate pour la gestion des services de déchets au bénéfice des 18 000 habitants de cette commune. Les activités prévues par ce projet sont les suivantes :

- accompagnement de la commune dans l'**élaboration d'un plan de gestion des déchets** : identifier et prioriser les besoins, planifier les activités et budgétiser la réalisation.
- **amélioration du dispositif de collecte et traitement des déchets** : mettre en place des outils de gestion de la collecte, modernisation des équipements de collecte et mise en service d'une nouvelle décharge communale.
- **sensibilisation des populations** de la commune : présentation des enjeux de la gestion des déchets, apprentissage des **bonnes pratiques** à adopter.

Merci à la Ville de Paris et au Sycotm pour leur appui dans la réalisation de ce projet.



Collecte de déchets dans la commune de Laaounate

Mise en place d'une unité de biométhanisation à Jemaa Shaime

Suivant l'exemple de l'unité de biométhanisation en cours d'installation à Laaounate, un projet de gestion et de valorisation des déchets des abattoirs de la commune de Jemaa Shaime va être lancé avec le soutien du Secrétariat d'État chargé du Développement Durable (**SEDD**) marocain.

Objectif : promouvoir la mise en place de solutions innovantes de traitement et de valorisation des déchets d'abattoirs et contribuer à l'amélioration durable du cadre de vie environnemental et sanitaire des habitants.

En plus de la construction d'une cuve permettant de recycler les déchets et de produire du biogaz pour les abattoirs de Jemaa Shaime, ce projet comporte plusieurs enjeux :

- L'amélioration du dispositif de collecte et de tri des déchets de la commune.
- La sensibilisation des populations sur la bonne gestion des déchets.
- Le renforcement des capacités de la commune sur l'utilisation, le suivi et l'entretien des infrastructures.



Construction de la cuve de biométhanisation de Laaounate

Année 2019 : l'heure du bilan

Au cours de l'année 2019, le Centre Gaïa a mené plus de **300 activités** d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale au bénéfice de plus de **6 000 élèves**, **800 professeurs** et **66 volontaires en Service Civique**.

En plus des activités habituellement proposées (ateliers d'immersion au Sénégal, parcours Développement Durable, formations des enseignants...), **6 nouvelles activités** portant sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été lancées en septembre 2019. Créées dans le cadre du projet MOODD en collaboration avec l'association Kurioz, elles sont proposées, en classe, aux élèves de la 4ème à la terminale.

2019 marque également le lancement de l'animation « Mondialis'Action » après une année de test en 2018. Cette activité propose aux élèves de la seconde à la terminale de s'immerger, par un jeu de rôles, dans les réalités économiques, sociales et environnementales de la mondialisation en prenant l'exemple du jus d'orange. L'objectif est d'amener les élèves à proposer des alternatives pour une consommation responsable, durable et solidaire.

Le Centre Gaïa espère, en 2020, pouvoir sensibiliser encore davantage à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale.

Les projets européens en cours de réalisation

En plus des activités en Région Hauts-de-France, le Centre Gaïa participe, en collaboration avec d'autres acteurs, à différents projets européens. Actuellement, les équipes du Centre sont impliquées dans **4 projets** :

- **Global Issues Global Subjects** : projet financé par Europeaid de l'Union européenne et mené dans 10 pays pour une durée de 3 ans (2017-2020). Il a pour but d'intégrer les questions globales sensibles (égalité entre les sexes, migrations ou changement climatique...) dans l'enseignement secondaire.
- **Education for Sustainable Development - Make It Work** : projet financé par Erasmus+ jusqu'en 2020. Ce projet a pour but de favoriser la montée en compétences des collégiens et lycéens au niveau de la pratique des langues étrangères, de la construction d'un débat, d'une identité européenne et du vivre-ensemble.
- **Citizen Games** : ce projet, financé par Erasmus+, a débuté en septembre 2019 pour une durée de 3 ans. Il a pour but de créer deux jeux sérieux immersifs et numériques sur le sujet de la citoyenneté européenne en partenariat avec des universités.
- **Bonnes Pratiques** : ce projet est également financé par Erasmus+. Il a pour objectif de réunir différents acteurs qui appliquent les principes de la pédagogie active dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté afin qu'ils échangent sur leurs « bonnes pratiques » et renforcent leurs impacts.



Aperçu des nouvelles activités proposées sur les Objectifs de Développement Durable



Des lycéens participant à l'atelier d'immersion Mondialis'Action



Aperçu de nos outils digitaux

Lancement d'outils digitaux :

Le Centre Gaïa vient de finaliser deux outils d'e-learning destinés aux participants des ateliers d'immersion au Sénégal :

Un module de formation en ligne pour préparer les professeurs avant leur participation à un atelier d'immersion au Sénégal. Le but : former les professeurs à l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

Un escape game digital, sous forme de mini-jeux, destiné aux élèves après leur participation à l'atelier d'immersion. Le but : approfondir et prolonger le vécu durant l'atelier d'immersion. Cet outil permet l'évaluation des impacts de l'ECSI.

Le Centre Gaïa remercie EDUCASOL pour le financement ECSINOV qui a permis de créer ces deux outils.

Faire un don :

Afin de pouvoir mener à bien ses activités, le Partenariat a besoin de votre soutien. Cette année, plusieurs projets nécessitent votre appui financier :

1. **L'achat d'une ambulance pour Rosso** : Aider la commune de Rosso à acheter une ambulance qui lui permettra d'évacuer les malades vers le centre de santé de Richard-Toll ou vers l'hôpital de Saint-Louis.
2. **La préservation de la mangrove de Saint-Louis** : Lutter contre le changement climatique grâce au reboisement de la mangrove de Saint-Louis. En donnant 50 €, vous participez à la plantation de 90 arbres.
3. **L'accès à l'eau pour les femmes de Mbiddi** : Aider le groupement des femmes de Mbiddi à développer leurs activités de maraichage et d'élevage (accès à l'eau pour irrigation, achat de matériel, clôtures...)



1



2



3

Si vous souhaitez apporter votre soutien à ces projets, vous pouvez nous retourner votre chèque accompagné du coupon ci-dessous ou vous rendre sur notre site internet et cliquer sur « faire un don » : www.lepartenariat.org

Au nom des bénéficiaires de ces projets, nous vous adressons nos sincères remerciements !



OUI, je souhaite soutenir les actions du Partenariat en faisant un don

Projet destinataire de votre don : 1 - 2 - 3

Je fais un chèque à l'ordre du Partenariat de :

20€ 50€ 100€ autre montant :€

Je retourne le coupon et mon chèque à l'adresse suivante :
Le Partenariat - 71 rue Victor Renard - 59000 Lille

Vos dons donnent droit à une déduction d'impôt égale à **66%** du montant de la somme versée, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Ainsi, **un don de 100€, ne vous revient qu'à 34€** après déduction fiscale. **Vous recevrez un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus.**

Le Partenariat s'engage à ne pas utiliser vos coordonnées à des fins commerciales.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Nom

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Email :

Plus simple, plus rapide, sécurisé : le don en ligne

→ RDV sur notre site internet www.lepartenariat.org et cliquez sur « faire un don ».

→ Nous économisons sur les frais postaux, nous pouvons consacrer plus d'argent aux projets et nous respectons l'environnement.

→ Avec le don en ligne, le Partenariat garantit la sécurité de vos coordonnées bancaires.

Conception et réalisation graphique : Charlotte Cousinou - Directeur de la Publication : J-C. Pollefoort - LE PARTENARIAT / GAÏA - ISSN 1244-8532
71, rue Victor Renard - 59 000 Lille - France - Tél : 03.20.53.76.76 - E-mail : contact@lepartenariat.org - Site web: www.lepartenariat.org

